

les Echos de Vémars

Bulletin Municipal d'information

N° 30 - juin 2011

En mars dernier, notre budget 2011 a été voté. Des grands projets ont été actés pour les années 2011 et 2012.

Le réaménagement du centre ville et de la place de l'église.

Les travaux de construction de logements au centre du village entrant dans leur phase finale, il était logique d'engager dans la foulée les travaux de revalorisation des voiries de ce quartier. Nous allons ainsi redonner toute sa place aux piétons pour faire de notre centre ville un endroit où il fera bon se promener et aller faire ses courses. Ce projet comprend notamment l'enfouissement des réseaux, l'amélioration de l'éclairage et des voiries des rues Charles de Gaulle, Louis Pasteur et de l'ancienne mairie, ainsi qu'un aménagement du parvis de l'église et de son éclairage. Ce projet fera de notre place de l'église une place nette et propre ; la conséquence directe est la limitation des usages à terme de cette place : aussi, la fête foraine ainsi que le tuning ne pourront plus s'installer à cet endroit. Quant à la brocante, un moment important de notre vie à Vémars, elle sera conservée, sur les rues Pierre curie, Charles de Gaulle et au sein de notre école. La seule interrogation non tranchée aujourd'hui sera son installation sur la place de l'église. Côté finances, un budget d'un peu plus de 2 Millions d'euros a été inscrit au budget 2011. Les travaux devraient débuter dernier trimestre 2011 sur une durée



Le mot du maire

estimée de 10 mois. Vous trouverez un détail de ce projet en page intérieure.

Les travaux de voirie des hauts de Vémars (avenue des Dix Arpents).

Je sais que la population de l'avenue des Dix Arpents attend la poursuite des travaux de voirie. Le budget a inscrit en 2011 l'étude du réaménagement des hauts de Vémars (avenue des Dix Arpents). Un architecte sera donc nommé fin d'année pour réfléchir avec vous sur les travaux à réaliser (enfouissement des réseaux, éclairage, trottoirs mais aussi la limitation de la vitesse).

Une salle des fêtes à Vémars.

J'ai l'immense plaisir d'annoncer la réalisation d'une salle en plein cœur de la zone d'activités courant 2011 destinée, notamment, à accueillir nos associations le soir mais aussi les administrés lors de fêtes ou de mariages le week-end.

Je sais que les Vémarois et l'ensemble des associations attendaient cette réalisation depuis longtemps ; vous bénéficierez bientôt d'un lieu moderne, éloigné du centre ville afin d'éviter toute gêne sonore auprès de riverains. La livraison de cette salle devrait se faire au dernier trimestre 2011. Ce projet faisait partie de nos engagements de la campagne municipale de 2008.

Je salue la venue de Monsieur Lachevre-Costecalde kinésithérapeute aux côtés de notre infirmière libérale Mme BERNIS installés désormais dans les locaux médicaux au centre ville. Vous trouverez une interview de notre kiné en page intérieure. Ce projet de création d'un centre médical faisait partie de nos engagements de la campagne municipale de 2008.

Une crèche à Vémars.

Vous le savez un sondage a été réalisé il y a quelques semaines. Le résultat confirme notre intérêt de réserver 10 berceaux dans le projet de crèche porté par les entreprises de la zone d'activités. Aujourd'hui, les discussions sont nourries entre les copropriétaires de la zone d'activités de

Pages 1 à 2

Le mot du maire

Pages 2 à 9

Informations Communales

Pages 9

Informations communauté de communes

Pages 10 à 14

Vie associative

Page 15

Histoire

Page 16

État civil

Vémars et le futur gestionnaire de cette crèche. Une fois qu'un accord sera trouvé, nous pourrons vous donner un calendrier très précis. En tout état de cause, la construction a démarré et la municipalité suit de très près ce dossier.

Ce projet faisait partie de nos engagements de la campagne municipale de 2008. Vous trouverez un détail de ce projet en page intérieure.

En février dernier, j'ai accepté le départ de Patricia Levasseur (conseillère municipale chargée du sport) qui est venue renforcer l'équipe administrative au service accueil, suite à l'absence pour maladie, depuis de longs mois, de l'agent en poste habituellement. En tant qu'é-

lue, elle a fait honneur à ses fonctions, en répondant toujours présente à chaque manifestation.

En mars dernier, j'ai accepté le départ de Sylvie Audrerie (adjointe chargée de l'information) qui est venue renforcer l'équipe administrative, en tant que responsable du pôle administratif. Je souhaite la remercier pour le travail réalisé à mes côtés et je sais qu'elle sera à la hauteur de ses nouvelles responsabilités.

Pour la remplacer, Christine Boudet, mon adjointe aux affaires sociales a accepté avec enthousiasme de reprendre les rênes de la communication (journal, couverture des festivités, etc.), et Alain Mourgue a été désigné officiellement adjoint aux finances. Je leur souhaite le meilleur

dans ces nouvelles fonctions.

Vous trouverez en page intérieure notre budget 2011. Une nouvelle fois, l'équipe municipale a rejeté toute augmentation des taux d'impositions locaux. Dans un contexte de grave crise économique et sociale, il serait inacceptable de faire peser encore davantage de taxes sur les ménages. *Depuis 2004 la municipalité n'a jamais augmenté ses taux d'imposition.* C'est un choix politique fort et assumé.

Bonnes vacances à tous.

Le Maire, Frédéric DIDIER

Permanence du Maire :

Nous vous rappelons que le Maire, Frédéric DIDIER, reçoit sur rendez-vous.
Prendre contact auprès du secrétariat du Maire.

Horaires de la Mairie.

Tous les jours de 8h30 à 12h et de 15h à 18h sauf le mercredi de 8h30 à 12h ; le samedi de 9h à 12h.
La Mairie est fermée tous les 4^{ème} samedis de chaque mois.

**L'accueil de la Mairie est transféré au bureau de poste tous les mercredis après-midi de 15h à 18h.
Les services administratifs sont fermés au public les mercredis après-midi.
Seul le standard téléphonique est assuré. La bibliothèque reste ouverte.**

Horaires de la poste.

Du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 15h à 18h, le lundi de 15h à 18h et le samedi de 9h à 12h.
Tél : 01.34.68.33.79.

Police Intercommunale : 0800.88.81.23. (appel gratuit)

Prochaines manifestations

Le 18 juin	Feux de la St-Jean avec feu d'artifice, place de l'église
Le 25 juin	Fête du Village (fête Western avec repas Tex Mex)
Du 1^{er} au 3 juillet	Fête foraine sur la place de l'église
Le 3 juillet	Vente des brioches dans les rues de Vémars
Le 13 juillet	Feu d'artifice sur les hauts de Vémars
Le 3 septembre	Forum des associations de 14h à 18h au complexe sportif

Budget

Le budget primitif (c'est-à-dire prévisionnel) pour 2011 s'élève à 6 274 788,97 € (43 % au titre de la section de fonctionnement et 57 % consacrés à la section investissement).

La section de fonctionnement concerne les dépenses et les recettes courantes de l'année. Pour 2011, le budget primitif enregistre une augmentation des dépenses réelles de fonctionnement (sans tenir compte des opérations comptables internes) de 2,5 % par rapport à 2010. Quant aux recettes réelles prévues, elles progressent de 9,6 %, améliorant ainsi notre capacité d'autofinancement. Celle-ci contribue d'une part à équilibrer le budget de fonctionnement et d'autre part à financer une partie des investissements ou de constituer une réserve destinée à faire face aux imprévus.

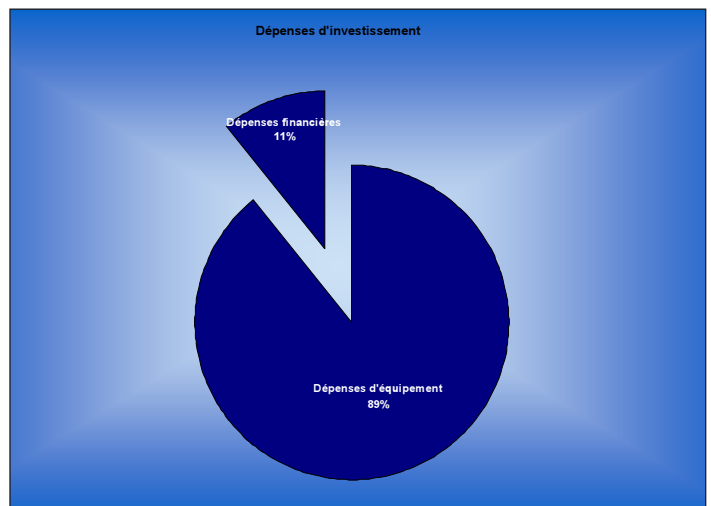
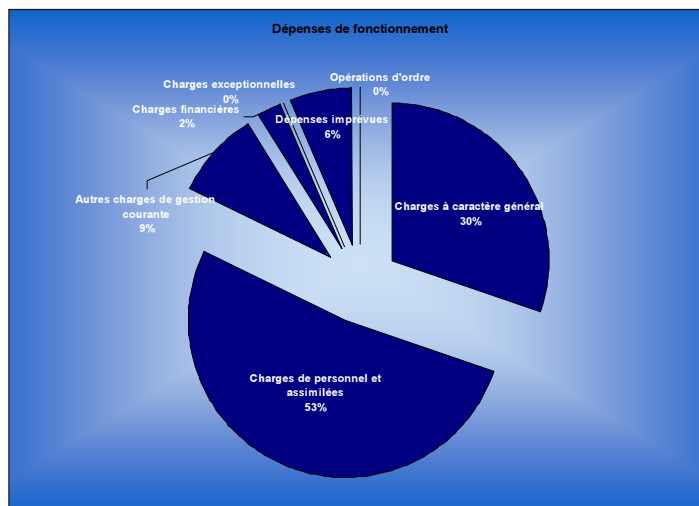
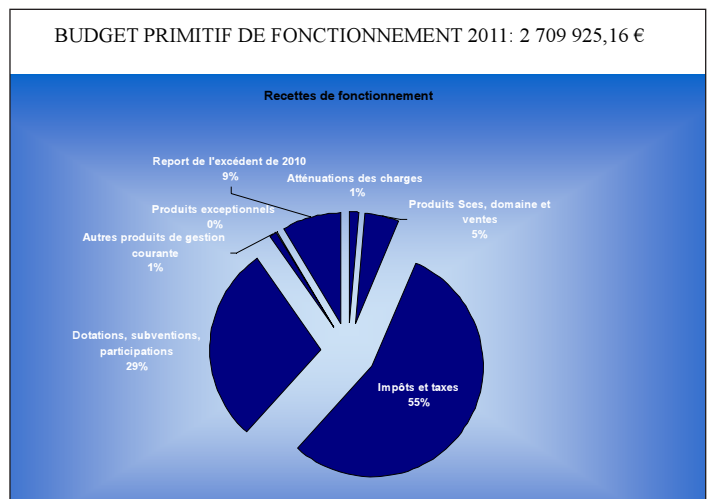
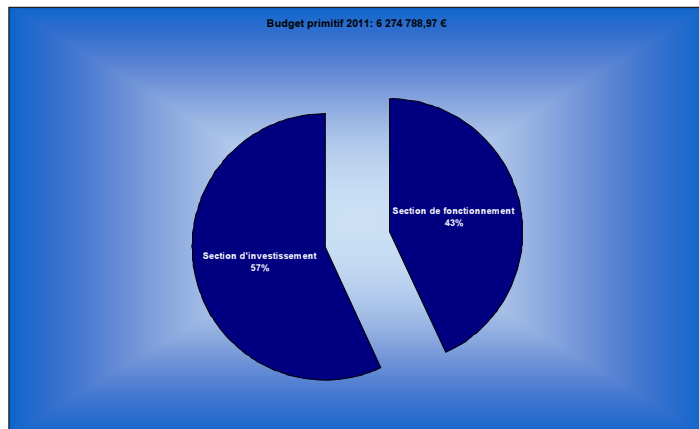
Parmi les dépenses de fonctionnement, figurent les subventions accordées aux nombreuses associations qui contribuent de manière essentielle à l'animation sociale, culturelle et sportive de notre commune. Notons à ce propos que la dynamique association VAL ne sollicite pas de subvention mais

bénéficie ponctuellement d'une contribution financière et matérielle de la municipalité pour l'organisation des sympathiques manifestations que sont la brocante, le feu d'artifice et le loto.

Quant aux dépenses d'investissement prévues en 2011, elles s'élèvent à 3 564 863,81 € et seront essentiellement consacrées au financement de trois projets majeurs.

L'aménagement du centre ville, la réalisation d'une nouvelle bibliothèque et la construction de locaux techniques municipaux.

La progression des recettes fiscales liée principalement à la mise en service progressive des locaux dédiés aux entreprises implantées sur la zone d'activités permet, une fois encore, à l'équipe municipale de ne pas augmenter les taux communaux d'imposition. Cela étant, nous devons rappeler que même si les taux restent constant, les impôts locaux augmentent chaque année du fait de la révision de la valeur des assiettes d'imposition opérée par les services de l'Etat.



Informations pour les nouveaux Vemarois et rappel

- Enlèvement des **DECHETS VERTS** les mercredis, **DECHETS SPECIAUX ET POLLUANTS** les 3^{ème} jeudis de chaque mois sur le parking à côté de la pharmacie et des **ENCOMBRANTS** (sauf pneus) les 4^{ème} jeudis de chaque mois. Les sorties ne doivent être effectuées que la veille au soir, et la rentrée des containers le plus rapidement possible après l'enlèvement afin d'éviter les pollutions visuelles (sauf cas de force majeure).

- LAVAGE DES VOITURES DANS LA RUE.

Cette pratique est interdite. En effet les eaux usées sont chargées de détergents. Elles sont évacuées par le réseau de canalisations des eaux de pluie, et ne passent donc pas par l'usine de dépollution.

- TRAVAUX DE BRICOLAGE ET JARDINAGE.

Les travaux de bricolage et jardinage occasionnant du bruit ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30
- les samedis de 9h à 13h et de 16h à 19h
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h30

Le service urbanisme et environnement.

Entretien avec Monsieur Lachevre-Costecalde, kinésithérapeute à Vémars



9 rue Charles de Gaulle, tél 01.34.68.08.68, en présence de Madame Georgette BRAZIER, conseillère Municipale, et de Monsieur Patrick PROFIT, conseiller municipal.

Monsieur LACHEVRE-COSTECALDE a suivi des études pendant quatre ans après l'obtention du baccalauréat. Diplôme en poche, il a fait ses premiers pas en milieu hospitalier, à Villiers le Bel, en soins palliatifs, et plus particulièrement dans le service en charge des malades ayant fait un Accident Vasculaire Cérébral (AVC). Il a exercé pendant plus de trois ans dans cette structure hospitalière avant de s'installer à Luzarches en libéral, avec un confrère pendant un an et demi.

Installé depuis trois ans sur Juilly, il a souhaité se rapprocher de son domicile situé à Saint-Witz et profiter d'avantage de ses enfants et des joies de la vie familiale. Informé du souhait de la Commune de voir s'installer un kiné, dans le centre du village depuis plusieurs années, il a envisagé sérieusement son installation dans nos locaux.

C'est ainsi, que passant chez notre boulanger, avant de partir pour Juilly, il a constaté que les locaux étaient toujours vides. Le charme de la place du village, la présence de l'infirmière, du médecin, et l'emplacement des locaux ont fini de le convaincre.

Il n'a réalisé aucune étude de marché, persuadé qu'une partie de sa clientèle le suivrait sur Vémars. Sachant que la profession estime qu'il faut un kiné pour 1 500 habitants, il n'avait aucune inquiétude pour la viabilité de son projet.

Sa charge de travail est composée, pour un tiers de sa clientèle en soins à domicile, et pour les deux tiers à son cabinet. Adhérent au réseau bronchiolite, il assure des permanences en « tournante ».

En conclusion M. LACHEVRE-COSTECALDE nous précise qu'en sa qualité de Kiné au sein de la Fédération Française de Cyclisme au niveau International, dans le « groupe poursuite piste » depuis sept ans, il doit s'absenter, pendant deux à trois semaines, au moment de la coupe du monde ou du championnat du Monde. Ces déplacements l'ont mené dans de nombreux endroits du globe comme : Athènes, Manchester, Berlin...

Jours d'ouverture et horaires : Monsieur LACHEVRE-COSTECALDE s'adapte, pour le moment, à la demande.

Equipements prévus : une salle de musculation, deux box pour les soins et un local bébé (les mamans seront, nous le pensons, heureuses d'apprendre cette information).

Projet d'aménagement du centre bourg.

L'amélioration du cadre de vie et l'entretien du patrimoine communal sont une des priorités de l'équipe municipale. Constatant les dégradations de la voirie, les problèmes de sécurité du piéton, de fonctionnement et d'inondations, il a été décidé que le cœur de notre ville devait être repensé, rénové et réaménagé.

Cette mission a été confiée au bureau d'études INTEGRALE ENVIRONNEMENT qui a défini des propositions d'aménagement.

LES TRAVAUX : MODE D'EMPLOI

Assainissement

La création d'un réseau de collecte et de deux bassins de stockage des eaux pluviales : un de 110m³ à l'Est, permettant de limiter le débit à l'aval à 1 litre par seconde lors d'une pluie de période de retour 50 ans ; et un bassin de 160m³, à l'Ouest permettant de divisé par deux le débit actuellement rejeté à l'aval lors d'une pluie de période de retour 50 ans.

Réseaux divers

L'enfouissement des réseaux aériens (électricité, Telecom), reprise des branchements et de l'éclairage public. L'église récemment rénové sera mise en valeur par un éclairage Led par le sol.

Voirie

- Restructuration des circulations avec création de zones affectées à la circulation de tous les usagers : ZONE 30 et ZONE de rencontre (limitation à 20km/h). Passage des voies en sens unique.
- La chaussée et les trottoirs seront retravaillés et rénovés. La chaussée sera traitée en enrobé noir, exception sur la zone de rencontre où elle sera en dalles granit. Les trottoirs seront recouverts d'une résine agrégats colorée.
- Le parvis de l'église en pavés grès sera élargi et se prolongera jusqu'à l'extrémité de la place et de la zone d'accueil.
- Les entrées charretières («bateaux») des particuliers seront traitées en pavés grès
- Les carrefours sur les rues adjacentes seront aménagés en plateaux surélevés d'un revêtement identique aux trottoirs, pour renforcer la sécurité et ralentir naturellement la vitesse des véhicules.
- Les bordures seront en granit et les caniveaux seront matérialisés par deux ou trois rangés de pavés granit, selon la zone.



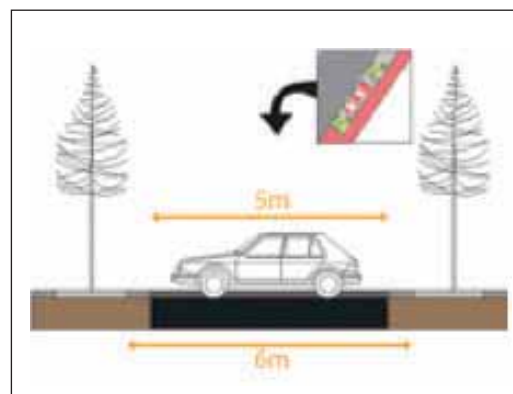
- Afin de limiter les nuisances et la gêne aux riverains, le bureau d'études a proposé de coordonner les travaux d'assainissement et de voirie avec les travaux d'enfouissement de réseaux.

Il est important de noter que ces travaux seront exécutés sous voirie, trottoir et également chez tous les riverains (dans l'enceinte de leur mur de clôture). Une entreprise réalisera des visites à domicile, en septembre 2011, pour tous les riverains des rues Charles de Gaulle, Louis Pasteur et de la Mairie. Enfin, l'intervention de GRDF (gaz) ou VEO-LIA (eau potable) pourrait être prévue, ponctuellement, pour la création de branchements pour les particuliers qui en feraient la demande. Tous les riverains intéressés par ce type de raccordement sont priés de contacter les services techniques de la ville.

AMÉNAGEMENT URBAIN

- Des places de parking seront créées sur l'ensemble des rues et de la place de l'église pour permettre l'accessibilité des piétons et PMR (personne à mobilité réduite) sur les trottoirs. A cet effet des trottoirs seront élargis ou créés pour faciliter les liaisons piétonnes.

- Des potelets seront mis en place pour protéger les trottoirs.
- Un arrêt bus sera reconstruit, comme à l'identique, en pierres de tailles et tuiles plates. La fontaine sera rénovée et mise en valeur sur la zone d'accueil.
- L'éclairage sera composé d'un mobilier de style, identique au patrimoine local. Les luminaires seront de type Led de façon à réduire les consommations énergétiques.
- La sente du Châtelet sera reprise par la mise en place d'une nouvelle structure et d'un revêtement identique aux trottoirs. Une main courante aidera les personnes âgées à l'ascension du cheminement.



AMÉNAGEMENT PAYSAGER



Les rues seront ornées de jardinières, de massifs d'arbustes et d'arbres d'alignement (poirier ornemental). La place gardera une partie des tilleuls existants et des étendus engazonnés. Le parvis de l'église sera agrémenté d'un massif de couvre-sols offrant un fleurissement annuel. Sur la partie basse de la place, un secteur plus à vocation « loisir » et de composition arborée proposera un terrain de pétanque ainsi qu'une aire de repos avec bancs.



Sur la proposition de la commission travaux, deux opérations ont été retenues par le département pour 2011 et 2012

- Le Conseil Général du Val d'Oise, suite au rude hiver a prévu la remise en état de la bande de roulement de la Route Départementale n° 16 (section comprise entre l'ouvrage d'art SNCF et le tourne à gauche de Mauregard, soit un linéaire de 1500m. Deux arrêts bus et des aménagements de la circulation piétonne seront créés afin de desservir la ferme de Choisy aux Bœufs et le Centre équestre. Cette opération sera imputée sur le programme O.S.I.L (Opération d'Intérêt Local) "renouvellement des couches de roulement" du budget départemental 2010. Son montant est de 304.00 €.

- Dans la continuité de l'amélioration de la sécurité, rue Léon Bouchard, les subventions de l'O.S.I.L - "Ecole" du budget départemental 2011, d'un montant de 76.500 €, seront utilisées pour la réalisation d'un plateau traversant surélevé à l'entrée du Chemin de la Croix Boissée, menant au Complexe sportif. Cet équipement, doublé d'une mise en place d'un balisage et d'une signalétique, permettra la traversée de la voie et sera complété par la mise en place de barrières de protection pour les piétons empruntant le trottoir. Cet aménagement obligera la réduction de la vitesse des automobilistes sur cette entrée ville, ainsi les enfants dans le cadre scolaire et les « sportifs » bénéficieront d'une sécurité accrue. Ces travaux étant réalisés sur une Départementale ils seront réalisés par le Conseil Général.

Projet Crèche.

Tout d'abord, merci aux 29 familles qui ont pris le temps de répondre à l'enquête réalisée par la commune. Si les résultats ont confirmé les attentes et les besoins en matière de garde de la petite enfance, il n'est pourtant pas simple de faire aboutir ce projet.

En effet, la commune ne peut s'engager seule et il est donc nécessaire de trouver d'autres partenaires prêts, à acheter des berceaux, pour que la crèche puisse voir le jour. Ces partenaires peuvent être des entreprises ou des collectivités riveraines de Vémars. A ce jour, la Société spécialisée dans le montage de ce type de dossier, n'a obtenu aucun engagement ferme qui pourrait nous permettre d'avancer. Seule la municipalité s'est

engagée pour la réservation de 10 berceaux. Il faut un minimum de 15 lits pour obtenir les financements du conseil général et de la caisse d'allocations familiales, tant pour le financement des investissements que pour le fonctionnement au quotidien, mais surtout pour que la crèche ne soit pas confrontée à des difficultés financières à court terme. Monsieur le Maire et moi-même, convaincus que ce projet peut voir le jour, travaillons activement avec le prestataire pour trouver les 5 lits manquants.

Croisons les doigts, et si tout va bien en 2012 notre crèche ouvrira ses portes.

C. BOUDET

Galette du dimanche 30 janvier Des flons-flons pour la galette

Cette année, ils ont été encore nombreux à répondre à l'invitation de Monsieur le Maire pour la traditionnelle galette. Cette après-midi conviviale a été animée par Mme FERY, chanteuse talentueuse. Une ambiance de guinguette donc, pour le plus grand plaisir de tous, même si certains de nos « jeunes anciens » trouvaient ces airs un peu démodés à leur goût ! Rendez-vous pour la prochaine galette. Promis nous tenterons de faire mieux.

C. BOUDET

Cérémonie du 8 mai.

La Seconde Guerre mondiale se termine officiellement en Europe le 8 mai 1945, à 23h01, au lendemain de la capitulation sans condition de l'Allemagne nazie. Parce qu'il ne faut pas oublier et surtout mettre tout en œuvre pour qu'un tel conflit ne se reproduise, chaque 8 mai, partout en France nous célébrons l'évènement. Vémars ne fait pas exception à la règle ! Les anciens combattants du département, la Gendarmerie, des Vémarois, jeunes ou moins jeunes étaient présents aux côtés de M. Le Maire. C'est sous le soleil que la gerbe a été déposée au pied du monument aux morts. Après le discours et la minute de silence nous avons repris le chemin de la mairie, les porteurs de drapeaux en tête du cortège.

C. BOUDET



La Chasse aux œufs.

Chaque année, la Municipalité organise une chasse aux œufs pour les petits Vémarois. Sous le soleil, une cinquantaine d'enfants a pu, selon son âge, trouver des œufs en papier dans les différents parcours aménagés pour eux. Les animateurs ont ensuite échangé les œufs en papier contre des œufs en chocolat. Tous ces trésors ont trouvé place dans une poule en carton fabriquée par les enfants à leur arrivée dans le parc.

Malheureusement, la pluie a écourté le goûter qui clôturait cet après-midi.

Les animateurs du centre de loisirs.



La brocante



La météo nous avait annoncé de la pluie, mais c'était sans compter sur l'énergie du V.A.L qui a su repousser les nuages. Comme d'habitude, ils ont assuré ! Merci à eux.

Repas des anciens

Le soleil était un peu timide le 14 mai, mais nos anciens eux ne l'étaient pas. Joie, bonne humeur, chaleur dans tous les cœurs étaient au rendez-vous pour le repas des anciens au Golf de Montgriffon. Une bonne ambiance, un repas de qualité, tous les éléments étaient réunis pour faire de cette journée un moment très agréable.

C. BOUDET



Cérémonie 19 mars 1962

Le 19 mars 1962, à midi, prend officiellement effet un cessez-le-feu qui met fin à huit ans de guerre en Algérie. C'est pour rendre hommage aux 25 000 soldats français, aux 2000 morts de la Légion étrangère, au millier de disparus et aux 1300 soldats morts des suites de leurs blessures, durant cette guerre qui a éclaté le 1er novembre 1954, que nous nous sommes rassemblés devant le monument aux morts. Après l'allocution de Monsieur le Maire, les anciens combattants présents et le public ont été invités à prendre le verre de l'amitié à la Mairie.

C. BOUDET



Courses du Semi-Marathon : ils ont tous été récompensés.

Petits ou grands, coureurs confirmés ou occasionnels, une chose est certaine ils n'ont pas ménagé leurs baskets le 19 mars dernier. Les bambins courageux ont été récompensés à l'issue des deux courses organisées par la municipalité. Coupes, médailles et autres lots ont fait la joie de toutes et tous. Quant aux plus grands, qui ont courageusement parcouru les 4 kms 300, 10 kms ou le semi-marathon, ils ont sagement attendu le 8 avril pour se voir remettre les coupes, par Monsieur le Maire et le Maire Adjoint aux sports, lors de la cérémonie officielle. Et même si tout cela n'est pas très sportif nous avons terminé joyeusement autour du verre de l'amitié.

J'en profite pour remercier chaleureusement l'ensemble des bénévoles qui veillent tout au long de cette journée à la sécurité des coureurs ou animent le village.



C. BOUDET

Vie Sociale

• Permanences juridiques :

En partenariat avec l'ordre des avocats du barreau du Val d'Oise, Roissy Porte de France propose dans les communes de Fosses, Marly la Ville, Survilliers, Louvres, Le Thillay et Vémars des consultations juridiques gratuites à l'attention de tous ses résidents. Ces permanences sont gratuites et sans rendez-vous, accessibles sur présentation de la carte intercommunale.

Renseignements : 01.34.29.03.06.

• Assistance juridique gratuite – Legal Acces

Roissy Porte de France propose une assistance juridique gratuite par téléphone ou email. Une équipe de juristes répond à toutes vos questions du lundi au vendredi, de 9h30 à 18h30 sans interruption.

N° Vert : 0800 102 802

(appel gratuit depuis un poste fixe).

• Consultations conjugales et familiales.

Roissy Porte de France propose, en partenariat avec l'APCE 95 des consultations conjugales et familiales et des séances de médiation familiale à Louvres, Fosses et Marly la Ville.

Renseignements et prise de rendez-vous : 01.30.73.17.19.

Atelier prévention des chutes.

La communauté de communes vous proposera un Atelier Prévention des Chutes prochainement. Cet atelier, organisé par La Mutualité Sociale Agricole vous enseigne le travail de l'équilibre, les bonnes ou mauvaises postures, savoir anticiper et gérer un événement parasite, les bons mouvements pour se relever..... Le but étant de vous donner les trucs et astuces pour éviter les chutes très souvent responsables des fractures du col du fémur et parfois même de décès. Accessibles à partir de 60 ans ces ateliers sont gratuits.

Si vous êtes intéressés pour participer à la prochaine session qui aura lieu à Survilliers merci de vous adresser en Mairie, tél 01.34.68.33.40.

C. BOUDET

Tranquillité vacances

La Police Intercommunale peut assurer, dans le cadre de ses missions habituelles et de ses patrouilles, des passages fréquents à votre domicile (ou commerce) durant vos vacances. Les imprimés « Tranquillité Vacances » sont disponibles à l'accueil de la Mairie.

Kidijeu.

Une nouvelle association voit le jour dans notre commune et vous propose ses services :

DES LUDO-BABYSITTER à votre disposition.
Nous prenons en charge vos enfants de 3 à 10 ans, lors d'évènements (mariages, soirées, etc...).

Nous leur proposons de nombreuses activités :

- jeux de société,

- jeux d'éveil,
- activités artistiques,
- contes, chansons,
- jeux de construction,
- espace « dodo » pour les petits,

Contactez-nous pour un devis personnalisé.

Barbara, Rabia et Isabelle au 06.84.38.18.53.

Kidijeu@botmail.fr

Appel aux dons : Dans le cadre de ses projets, l'association Kidijeu recherche des dons de déguisement, de jouets ainsi que des jeux de société.

Club 55.

"Après un Déjeuner spectacle, le 27 Mars, au Brasil Tropical, avec brochettes à gogo et des numéros endiablés,

nous avons rajeuni d'une trentaine d'années, le 30 Avril, sans lifting ni botox grâce à Mamma Mia.

Comédie musicale avec les tubes du groupe ABBA."

Danièle LEBON.

Semi-Marathon

Un petit tour et puis s'en va !

Il y a bien longtemps qu'un kenyan n'avait pas remporté le Semi-Marathon de Saint-Witz. Certes on est loin des 1h01 des années 1990 lors des éditions primées. Cependant le tour de force de David CHEGE laisse rêveur. Après une première boucle de 10 kilomètres en 38 minutes, histoire de jauger ses trois principaux adversaires, il leur a faussé compagnie lors du second tour, d'un peu plus de onze kilomètres, expédié en moins de 36 minutes. Un petit tour et puis s'en va et surtout une énorme performance qui laisse son premier poursuivant à plus de cinq minutes. Pour mieux comprendre la prouesse, une petite conversion mathématique nous permet d'en déduire qu'il a couru son second tour à une allure proche de celle d'Yves PIEDERRIERE, le vainqueur du 10 kilomètres en 32 min. 03 sec à plus de 18 km/h de moyenne. Bravo !

Côté chiffres, les statistiques sont encourageantes avec une nouvelle hausse des inscrits avoisinant les 1800 coureurs. Les courses enfants séduisent toujours autant dans les trois villages puisque le 900m et le 1900m réunissent au total 600 enfants. La palme revient au deux courses phares dont les effectifs gonflent de 10 pour cent par rapport à l'an dernier, avec notamment près de 500 arrivants au semi.

Les nouveautés en bref.

- Plus de lots. Pas facile de trouver des sponsors et pourtant cette année les dotations en lots fournis par le LCL, le Crédit Agricole, Porsche, la SNCF, le Parc Astérix, Jogging International, Planet Jogging avec des sacs, des tee-shirts, des chaussettes techniques, des bons de restaurant, des places ASTERIX et de la Mer de Sable, des gadgets, ..., ont atteint des records et ont fait la joie des participants de cette 33^{ème} édition. Une belle récompense pour le travail de fourni des membres du bureau.
- Un parking à proximité. STAPLES (ex-JPG) nous a ouvert ses portes pour permettre le stationnement des voitures des coureurs. Une aubaine très appréciée et un clin d'œil à cette société qui a été longtemps le principal sponsor du Semi-Marathon de Saint-Witz. Merci.
- Le Semi investit. Nous avons fait l'acquisition de trois banderoles afin de prévenir notre événement à l'avance et de matérialiser les

départ du 10 km et du Semi-Marathon.

- Un sponsor de choix. Les deux voitures PORSCHE ouvrant les courses ainsi que celles exposées devant le gymnase ne sont pas passées inaperçues. Tout juste installée à côté du NOVOTEL, la prestigieuse marque a donné une belle couleur à notre événement. Chapeau aussi aux responsables tous deux venus courir le 10 kilomètres.

Remerciements

Un grand merci à nos deux prestigieux invités Muriel HURTIS et Didier DETCHENIQUE, habitués des grandes manifestations mondiales en athlétisme. Ils nous ont honorés de leur présence aux départs des courses des enfants et lors des podiums. Merci de votre soutien inconditionnel et de votre disponibilité.

Merci à tous les bénévoles des 3 villages, près de 200, qui, comme chaque année, nous apportent leur aide sans compter et toujours avec le sourire. Sans eux, cet événement serait impossible à organiser.

Merci enfin aux municipalités de Saint-Witz, Plailly, Vémars, Surveilliers et la Communauté de Communes de Roissy Porte de France pour leur soutien matériel et humain ainsi qu'à tous les coureurs dont les nombreux messages de soutien et de félicitations nous encouragent à poursuivre l'aventure. Rendez-vous en mars 2012.

Le Bureau du Comité d'Organisation du Semi-Marathon de Saint-Witz



Danse Classique/Jazz



Félicitons toutes les élèves qui ont participé au concours régional du Perreux, qu'elles se soient produites en groupe ou individuellement. Les voila revenues avec deux coupes...

A peine les examens et le concours du Perreux terminés, nos élèves abordent les chorégraphies pour le spectacle de fin d'année, les 24 et 25 juin et qui a pour thème cette année « l'amour de l'art ».

Le stage organisé en mars dernier autour de l'Opéra a attiré de nombreux élèves. Trois niveaux de danse classique et deux de caractère leur étaient proposés. Les cours étaient dispensés par des professeurs de l'Opéra de Paris, Muriel Hallé, Isabelle Herouard, et Bruno Bouché, Sujet* dans le ballet de

l'Opéra de Paris, et ancien élève de l'école de danse de Roissy. Dans le cadre de ce stage, les ateliers chorégraphiques de Roissy et Saint-Witz nous ont proposé leur travail lors d'un spectacle, auquel ont participé Bruno Bouché dans un solo, et M. Barbeau et F. Révillon dans un pas de deux, extraits de Roméo et Juliette.

Mais cessons les palabres, nous tenons à vous donner un petit aperçu des démonstrations, lors desquelles une partie des élèves de l'école se sont produites. Certaines ont exécuté des exercices travaillés en cours et une petite variation, d'autres ont présenté les tableaux dansés lors du concours du Perreux. Alors, imaginez que vous êtes installés dans un fauteuil de la salle Lucien Jean, à Marly, les lumières diminuent progressivement, la directrice Marie-Christine Robert vous demande d'éteindre vos portables.... Et le rideau s'ouvre....

* grade de l'Opéra de Paris : stagiaire, quadrille, coryphée, sujet, 1^{er} danseur, étoile



florence.prost@neuf.fr
f.gru@lbertysurf.fr

A bientôt,
Le Bureau

Football Club de Vémars-St Witz.



Bonjour à tous et à toutes,

Depuis le début de la saison sportive, nos enfants ont un parcours exemplaire en championnat et en coupe du Val d'Oise. A titre indicatif, voici les résultats en cours :

- 3 catégories de débutants : une très bonne prestation lors des différents plateaux.
- Poussins : sur les 18 rencontres disputées, 15 victoires et 3 matchs nuls.
- Benjamins : sur les 22 rencontres disputées, 21 victoires et 1 défaite.

Le club a organisé 2 sorties au Parc des Princes afin d'assister à des matchs de Ligue 1 entre le PSG/CAEN. A cette occasion, le club a invité ses adhérents.

Actuellement, un stage de perfectionnement se déroule au Stade de St-Witz, avec 15 enfants et sous la direction de notre Coach, Monsieur Djillali OUANFOUF.

Enfin, nous emmènerons en **juin** prochain nos enfants sportifs au tournoi de Roubaix pour 3 jours de compétition. A cette occasion, 40 enfants et 8 dirigeants participeront à ce tournoi. Nous espérons, bien sûr, remporter un maximum de matchs et ainsi gagner cette compétition dans toutes les catégories.

Le Président et l'équipe dirigeante souhaite une bonne fin de saison sportive à tous ses membres.



U.S.C.V. Section Tennis

Cette année 2011 a vu la section tennis de l'USCV remporter le 6^{ème} tournoi inter villages (Nouvelle formule) réunissant les 4 clubs de **Vémars, Moussy le neuf, Fontenay en Parisis et Villeron.**

Après 2 années de disette, notre club a retrouvé le chemin de la victoire finale et c'est à l'occasion d'une très sympathique réception, dans la ville de Moussy le Neuf (Club hôte cette année), que notre Président de Section, M. François BASSE-MAYOUSSE et notre coordinateur du tournoi, M. André LEVASSEUR, ont reçu des mains du maire de Moussy le Neuf la coupe tant attendue !!!

Nous tenons à remercier et à associer à cette victoire les adhérents USCV qui composaient notre équipe victorieuse : **Florence GONDET** et **Kathy KEREBEL** (les deux seules représentantes féminines de notre équipe !!!), **Guillaume PREVOST**, **Nicolas SAMSO**, **Francis RISPAL**, **José PINA**, **Jean BELMONTE**, **André** et **Jérôme LEVASSEUR**, **Kévin SAULQUIN** (notre professeur) et *François BASSEMAYOUSSE* (notre Président de la section Tennis).

Ils l'ont tous promis, ils conserveront la victoire l'an prochain !!!



Infos... Infos...

A vos agendas : Le 20 juin prochain, à l'occasion de la « fête de la musique », notre chorale se produira dans l'église de Vémars à partir de 20H00 et vous présentera un récital des morceaux préparés tout au long de cette saison.

La représentation de l'an passé nous avait tous littéralement bluffée et nous sommes sûrs qu'il en sera de même cette année.

Nous vous attendons donc très nombreux !!!

Du nouveau pour la rentrée de septembre !!!



À partir de la rentrée de septembre, l'USCV proposera tous les mercredis, des cours de danse classique (tous niveaux, enfants débutants, enfants, adolescents et adultes) et de « modern jazz ».

La Danse manquait au programme de notre association sportive et c'est pour cela que nous avons étudié en collaboration avec la mairie la possibilité de l'intégrer à notre offre de disciplines sportives.

Nous ne manquerons pas de vous informer du programme et des horaires de cours proposés.

Fabrice CARLI, Président USCV

U.S.C.V. Focus sur le Cours d'Entretien Physique et de Danse Classique Adulte



C'est grâce à l'enthousiasme d'une amie à qui j'apportais mes compétences à domicile que je me suis décidée à élargir mon champ d'activité professionnel et proposer mes cours à l'ensemble de la communauté.

Voilà donc que depuis Septembre dernier, en collaboration avec l'USCV, un nouveau cours de « Barre au sol » (une sorte de gym douce) est proposé tous les lundis, dans le beau studio de danse du complexe sportif de Vémars. Ce cours de 09h30 à 10h30 peut également être considéré comme un échauffement pour le Cours d'adultes débutants en danse classique qui le suit (10h30 à 11h30).

Mais revenons à cette nouveauté mise en place pour tous les niveaux et pour tous âges !!! C'est un mélange de toutes les connaissances que j'ai pu acquérir pendant mes quinze années de travail dans le monde du ballet. C'est avec la maturité et l'expérience que je me suis rendue

compte de la réelle nécessité d'éveiller les personnes aux merveilleuses capacités de leurs corps et du besoin évident d'accompagner les gens vers une redécouverte de leur « temple du cœur ». L'équilibre passe par une valorisation profonde du lien entre leur esprit et le façonnement de leur « enveloppe » extérieure.

C'est au travers d'exercices au sol (stretching et gymnastique en résistance progressive) puis aux enchaînements, avec ou sans musique, que j'essaie de mettre au point un cours d'éveil corporel qui puisse nous toucher en profondeur.

L'objectif esthétique de mes cours est un gainage naturel, ces techniques sont une meilleure posture et un renforcement de la tonicité global de notre corps. Mais ne nous trompons pas sur le véritable but de ce travail physique ; il s'agit d'acquiescer un meilleur bien être global grâce à la recherche sous entendue d'un dialogue entre l'être et son propre corps.

La recherche de cette nouvelle conscience passe tout d'abord par le respect de soi, de son histoire, de sa propre morphologie et naturellement de son acceptation.

J'aime l'unicité de l'être humain ! J'aime la diversité et la variété de chacun. Il suffit de trouver le « chemin initial », lorsque nous étions enfants pour mieux surmonter toutes les données négatives qui nous ont coupées de notre langage corporel naturel.

Je fais référence au stress, à la pression sociale, à la course aux études puis au travail qui nous poussent inexorablement vers la perte d'intimité avec soi-même.

Cela m'attriste d'imaginer ces corps qui deviennent des objets oubliés, forcés à résister à tout et utilisés trop souvent sans le respect qui leur est dû.

Je n'ai pas les compétences indispensables pour une introspection psychologique mais je peux observer en tant qu'artiste le besoin de rentrer dans une nouvelle ère spirituelle salvatrice, dans laquelle nos corps deviendraient les précieuses boîtes à bijoux de nos âmes.

Pour atteindre ce but, un cours en nombre limité est nécessaire car le travail presque « à la carte » s'avère indispensable.

En ce qui concerne le cours de danse Classique, il s'agit d'un cours d'Initiation, ouvert à toutes personnes ayant envie de découvrir l'étude technique et la discipline qui règnent en maître dans cet Art. Il s'agit donc d'un travail principalement intellectuel qui s'appuie sur la coordination, la mémoire visuelle et la musicalité.

Les objectifs techniques sont le maintien, la prise de conscience de l'espace, le mouvement en musique.

Les objectifs plus introspectifs sont l'entraînement à la persévérance et à la ténacité. Les difficultés rencontrés nous rappellent que tout ce qui est vraiment Beau, hélas, ne s'obtient pas immédiatement.

Actuellement nous travaillons sur la délicate berceuse d'Igor Stravinski (L'oiseau de feu).

Dans mes cours je souhaite instaurer une complicité, créer un terrain propice à l'échange humain sans aucun esprit de compétition et dans la bonne humeur où j'ai envie de rester à l'écoute de chaque accident intérieur, héritage d'un passé, ainsi que des limites individuelles.

C'est sur ces bases que j'espère avancer, apprendre, partager et même améliorer ma pédagogie pour un « juste ».

Que l'on puisse avec mes simples outils, s'embellir et s'aimer un peu plus.

Isadora Wolff



Isadora WOLFF, Professeur d'Entretien Physique et de Danse Classique à l'USCV

Talents Vemarois

Quel talent !

L'Atelier des Talents Vémarois se réunit habituellement le mercredi soir. Mais le dimanche 17 avril, le groupe presque au complet, s'est donné rendez-vous sur le parvis de l'église de Villeron. Une rencontre inhabituelle pour un évènement inhabituel. L'association Rêves clôturait son exposition annuelle de peinture par l'animation *Peindre dans la rue*.

Alors nous aussi, les artistes de Vémars, nous souhaitons nous associer à cette formidable manifestation culturelle organisée chez nos voisins.

L'expérience fut de taille. Tout d'abord, quand on en n'a pas l'habitude, il n'est pas aisé de peindre sous les regards des passants. Ensuite, nous avons mis de côté nos petites toiles et nos pinceaux pour affronter les grands formats, et abandonné le figuratif pour tenter l'abstrait. Une feuille de papier épais, longue de 10 m et large de 1,5 m, a été déroulée à même le sol et partagée par 8 participants. Les brosses, larges pinceaux, truelles, rouleaux, grattoirs et chiffons se sont substitués aux outils coutumiers.

Durant 7 heures, le groupe s'est lancé sur un chemin inconnu, pour exploiter d'autres approches de peinture que celles réalisées en atelier. Sous un soleil printanier, nous avons rapidement oublié l'appréhension de peindre en public et de se donner en spectacle. Nous avions de la peinture plein les mains, sur nos vêtements, nos chaussures, voire nos visages... Mais quel plaisir de vivre des sensations nouvelles !

Ce travail, au début collectif, s'est progressivement transformé en travail individuel. Cette œuvre gigantesque, très colorée et en effet abstraite, comportait des taches, des lignes et des formes diverses, plus ou moins figuratives, constituant un fond que chacun devait ensuite exploiter à sa manière. Pour ce faire, la feuille a été découpée en parcelles, chacun s'est vu attribuer un espace qu'il devait s'approprier en apportant sa touche personnelle.

« Travailler avec des contraintes, nous expliquait Strait, artiste peintre Vémarois, qui a accompagné et guidé le groupe, est une expérience qui vous oblige à vous exprimer d'une autre façon. Quand on peint, il se produit parfois des "accidents", on ne choisit pas la bonne couleur, pas le bon trait, on renverse de la peinture... Alors on a tendance d'emblée à tout effacer et à recommencer, et si ce n'est pas possible, on détruit la feuille. En continuant sur un espace commencé par quelqu'un d'autre et de surcroît quand il s'agit de l'abstrait, on doit prendre des risques. »

Risquer de faire quelque chose d'intéressant... ou de rater... Nous avons toutes pris ce risque, sans trop se faire violence, en nous prêtant au jeu, en oubliant nos connaissances, nos habitudes sécurisantes, "je fais ce que je sais faire" pour vivre pleinement cette aventure. Épuisées, après cette journée intensive, nous étions heureuses d'avoir essayé de libérer notre gestuelle et notre imagination, parfois limitées par la petite dimension de nos toiles ou de nos feuilles de papier et aussi, par le temps plus bref en atelier.

Le mercredi suivant, nous avons retrouvé notre lieu habituel de rencontre, la salle Cabuy. Certaines ont apporté des supports plus grands, d'autres ont décidé de peindre à nouveau dans l'abstrait, d'autres encore avaient tout simplement envie de revenir à l'aquarelle.

Car l'atelier est avant tout un lieu d'épanouissement, à travers le temps d'apprentissage, de réalisation, d'essai, d'échange et d'accompagnement des autres membres. Chacun ressent des besoins différents car chacun est unique. D'ici à la fin du mois de juin, nous envisageons un autre plein air, pour « croquer » Vémars et le regarder par les prismes du fusain et du pastel.

Et comme l'année dernière, l'association présentera ses réalisations dans l'église du village, lors de la fête du village, organisée fin juin. Vous pouvez nous retrouver également lors du forum des associations, début septembre.



Mais si vous souhaitez nous rejoindre, définitivement, voire pour « essayer », un soir ou deux, nous serons heureux de vous accueillir.

Elzbieta Blanc

L'atelier est ouvert tous les mercredis de 20h00 à 22h30, y compris durant les vacances scolaires (sauf exception). Quelques membres se retrouvent également un vendredi sur deux, aux mêmes heures (les semaines paires), en fonction du nombre des participants.

Lieu : salle Cabuy, située rue Pierre Curie, entre les deux écoles.

Cotisation annuelle 2010-2011 : 50 €

Techniques : aquarelle, acrylique, dessin, pastel sec et gras, collage.

Contact : Françoise Vernade
tél. 01 34 68 37 83

ou Elzbieta Blanc tél. 06 75 56 89 40,
email : elzbieta.przy@orange.fr

Nos rues racontent...

Rue Louis Pasteur et impasse Edouard Leven*.

Louis PASTEUR (1822-1895) est l'un des plus connus de nos savants. Ce génial Jurassien, physicien et chimiste distingué, s'intéressa à 35 ans aux fermentations et aux stérilisations, pour se spécialiser à partir de 1870 dans la biologie, l'étude des bacilles du charbon du mouton et le choléra des poules, et découvrir enfin le virus de la rage et créer le vaccin qui le rendit célèbre.

La rue Louis Pasteur regroupe deux anciennes voies. Depuis la rue dite de la Mairie jusqu'à la grille du château, elle s'appelait rue Choquet et desservait à droite la ferme Macé-Clary, et à gauche la ferme Thudert-Boulangier, probablement détachée du parc seigneurial. Elle se confond alors avec la rue dite (en 1494) « rue de l'Eglise à Montmélian » qui descend jusqu'au portail du parc des Carneaux. De là, on allait à gauche vers Montmélian, et à droite vers Sainte-Opportune de Moussy le Neuf.

Les murs de l'enclos seigneurial ont été édifiés en 1688 par Nicolas de Saintot-Pingré, le seigneur. De part et d'autre du portail, s'élevaient deux tours dont les vieillards se souvenaient encore en 1868. Auparavant, une sente partait de là, coupant le parc en diagonale en droite ligne vers Montmélian. On dut ensuite emprunter la « rue Neuve » devenue rue du Jeu d'Arc.

Avant qu'elle fût dénommée rue Pasteur, les Vémarois l'appelaient rue Haute, par opposition avec la « rue Basse » qui suivait le vallon du ru de la Michelette. Après quelques groupes d'habitations, la rue desservait à droite la ferme du seigneur s'étendant jusqu'à la rue basse et la rue du Gué Malaye. A gauche, une propriété a été détachée du parc entre la rue et la sente de Montmélian. Maintenant entourée de grands murs, elle a été improprement appelée « ferme de la Seigneurie ».

Ce grand ensemble comprend une grande maison bourgeoise perpendiculaire à la rue, et un quadrilatère de communs qui mériteraient d'être classés et protégés. Ce fut l'habitation d'Armand Bouchard, ancien

maire et demi-frère de Léon Bouchard puis de sa parente, Madame Soutrenon. Elle connut d'autres occupants comme Albéric Buffault, tenancier de la ferme « d'en face », Jean Brunhes, le géographe, ou Emile Roche qui fut président du Conseil économique et social.

Sous l'occupation allemande, les Vémarois l'appelaient « la maison Daladier », parce que le signataire en 1938 des accords de Munich y venait souvent, paraît-il, avec d'autres politiciens du même bord, pour profiter de libations ne connaissant guère les restrictions alimentaires. Le propriétaire était alors importateur de machines agricoles, activité encouragée par l'occupant pressé de nous prendre nos récoltes...

Cet ensemble fut enfin acheté par une société civile immobilière appartenant à la famille Leven, qui exploitait et commercialisait les eaux gazeuses « Perrier ». Monsieur Edouard LEVEN y passait toutes ses fins de semaine. C'était un homme de forte corpulence et très sympathique. Il n'allait pas à l'église, mais était un modèle de générosité. Très proche des Vémarois, il fut un fidèle bienfaiteur des associations locales, sportives, culturelles ou caritatives.

Quelles que soient les convictions confessionnelles ou politiques de son interlocuteur, il savait, sous un air naturellement jovial lui témoigner du respect. C'est pourquoi la municipalité attendait l'occasion de l'honorer. Dès que la pâture située à l'angle de la rue François Mauriac et de la rue du Gué Malaye fut morcelée et construite, la rue en impasse qui la desservait fut nommée « Impasse Edouard Leven ».

Jean GOLINELLI. (à suivre)...

*** Suite à une erreur d'impression dans la précédente édition, la commission information a fait le choix de republier cet article. Avec toutes nos excuses.**

Infos pratiques... Infos pratiques... Infos pratiques... Infos pratiques...

AIDE A LA PERSONNE :

- Entretien de la maison, ménage, repassage
- Aide à domicile, auxiliaire de vie, garde d'enfants
- Transport de personnes, accompagnement

Deux associations à votre service :

• **NOS VIES ET NOS SAISONS :**

Siège social : Bureau Immeuble Le Coudray, 32 rue de la Briqueterie, 95380 Louvres, tél : 01.30.29.05.56 et 06.88.08.99.63

E-mail : nvns@orange.fr

Site internet : nos.vies.nos.saisons.monsite.orange.fr

• **Services DES 3 FORÊTS :**

16 rue de la République, 95570 Bouffémont - Tél : 01.39.35.28.49

Etat civil

Naissances :

- BEHLOULI Méziane, né le 11 août 2010 à Senlis
- PELLE Emma, née le 14 janvier 2011 à Senlis
- PANTHIER Prestonn, né le 19 janvier 2011 à Senlis
- PADRAO BENARD Karen née le 19 janvier 2011 à Meudon
- PIRES Tiago, né le 14 février 2011 à Senlis

- GAHAGNON Yann, né le 3 avril 2011 à Brou sur Chantereine
- LECHESENE Alice, née le 8 mai 2011 à Senlis

Mariages :

- MENDES TALHÃO Paulo et NUNES TELES CABRAL Ana mariés le 9 avril 2011 à Vémars

- DARDILLAC Sébastien et MATHE Stéphanie mariés le 7 mai 2011 à Vémars.

Décès :

- REBILLART Bernard, décédé le 6 février 2011 à Gonesse.

Commission information :

Christine BOUDET, Georgette BRAZIER, Agnès GIL, Michel PETRIS, Patrick PROFIT.

Imprimerie : J.B. Impressions, 60128 Plailly - 03 44 63 46 76